

Réunion du 17 MARS 2005

Participants : M. Michel REPELIN (Vice-Président du Grand Lyon - Président du SPIRAL AIR), Mmes Céline LEGER (AIR NORMAND), Madeleine NOVEL (FRAPNA), Valérie FORMISYN (DDASS – santé Environnement), Véronique STARC (UIC Rhône-Alpes), Béatrice BESANÇON (Préfecture – SIDPC), Marlène MORGE (COPARLY – RESPIRALYON) et Josianne COTE (DRIRE Rhône-Alpes – secrétariat du SPIRAL). MM. Frédéric BOUVIER (COPARLY), Pierre GAGNEUX (UCIL), Jean François JUSOT (coordonnateur PSAS-9-InVS), Franck MARZORATI (DRIRE Rhône-Alpes – GS 69), Roland MINODIER (UCIL), Jacques POZZI (Adjoint Mairie de St-Fons), Philippe RITTER (Ville de Lyon – Ecologie Urbaine), Philippe GUICHARD (TOTAL – Raffinerie de Feyzin), Jean-Marie BOUILLOT (DRIRE Rhône-Alpes – DEN) et Gérard BERNE (secrétariat du SPIRAL- DRIRE Rhône-Alpes).

Excusé : Pierre CREPEAUX (Ecologie Urbain – Grand Lyon),

M. REPELIN accueille Céline LEGER d'Air Normand venue, à notre demande, faire une présentation du dispositif mis en place en Normandie, ainsi que les nouveaux membres du SPIRAL AIR : Philippe GUICHARD (TOTAL – Raffinerie de Feyzin) et Franck MARZORATI (DRIRE Rhône-Alpes – groupe de subdivisions du Rhône).

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 14 octobre 2004

M. GUICHARD demande dans la conclusion du paragraphe 3 « Proposition de création d'un groupe de réflexion sur les émissions de COV et leur impact sanitaire » d'indiquer non « que les industriels émettent des réserves » mais « *que les industriels sont en désaccord sur le projet* ».

A ce sujet, M. BERNE indique que ce projet de création de groupe de réflexion sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du SPIRAL AIR.

Après cette observation, le compte rendu est adopté.

2. Etat d'avancement du dispositif RESPIRALYON

M. BOUVIER fait un état des lieux du réseau de volontaires (*transparents de présentation joints au dossier*) :

1 - Etat du réseau Nez

- 127 membres permanents et 98 membres suppléants, soit 225 volontaires mobilisés (il y en avait 206 en octobre 2004)
- Il y a 1/3 des personnes contactées qui, au final, restent dans le dispositif
- Il y a encore 85 mailles vides.

- RESPIRALYON a reçu 2896 fiches et plus de 300 formulaires de signalement d'odeur.

2 – Actions de renforcement du réseau

- L'opération « boulangerie » (une vingtaine ont été visitées) n'a eu aucun impact sur le recrutement de volontaires.
- Pour les mairies qui ont publié l'annonce dans leur bulletin municipal, le résultat est très positif puisque, pour la majorité d'entre elles, un ou plusieurs volontaires se sont manifestés.
- Un courrier a été adressé aux médecins situés dans les mailles déficitaires pour les inviter à afficher dans leur salle d'attente la documentation sur RESPIRALYON. L'opération est récente, son impact n'a pas encore été évalué.
- Envoi d'un courrier au CHU de Lyon qui a donné lieu à la mise en ligne d'une annonce pour RESPIRALYON sur leur site Intranet. Cette action a permis de recevoir 15 appels ; les inscriptions sont en cours.
- L'envoi d'un courrier aux personnes ayant signalé une odeur par le formulaire adéquat n'a rien donné.

Compte tenu de ces résultats, il est décidé les actions suivantes pour renforcer le réseau :

- Envoi d'un courrier de relance signé par M. REPELIN aux mairies figurant sur la carte des mailles vides.
- Envoi à certains établissements et instances partenaires de RESPIRALYON, d'un article (rédaction par COPARLY) à diffuser sur les sites Intranet (Grand Lyon, Raffinerie etc...).
- Envoi d'un courrier aux directeurs des écoles primaires et maternelles pour affichage, ainsi qu'aux fédérations des parents d'élèves.

3 – Actualité du réseau

La lecture automatique de document (LAD) est en fonction. Un travail est en cours pour insérer automatiquement les observations dans la base de données RESPIRALYON.

Le numéro 3 de Nez à Nez aborde le sujet du développement durable et une information sur l'éventail des odeurs. Pour le prochain numéro, il est prévu d'aborder les thèmes suivants :

- seuils olfactifs,
- odeurs et santé. Les membres du COPIL qui travaillent dans le sanitaire seront sollicités à cette occasion.

4 - Nouvelle définition de l'éventail d'odeurs

Une enquête est en cours auprès des volontaires, le but premier est de redéfinir l'éventail d'odeurs ce qui permettra de :

- Mieux comprendre les odeurs ressenties et classées sous des termes larges (ex : chimie, gaz d'échappement).
- Définir un éventail plus pertinent pour limiter la classification des odeurs dans la catégorie « autres ».

Il sera alors possible de mettre en œuvre un référentiel d'odeur par microencapsulation (laboratoire EURACLI) pour aider les bénévoles à classer les odeurs.

Cette enquête permettra également de compléter les informations présentes dans la base de données (ex : année de naissance, relevés des observations par courrier ou par Internet).

Les résultats seront présentés à la prochaine réunion du SPIRAL AIR.

5 – Refonte du portail Internet www.respiralyon.org

Il est rappelé que la refonte du site permettra plusieurs niveaux de lecture, d'être mieux réactif pour l'internaute et d'offrir des cartes (carte du jour et cartes des mois précédents). Ce travail a été confié à C2IS (Associé à l'agence Bonne Réponse, ex. N&N's) pour un montant de 16 774 € TTC. Normalement, courant avril le portail sera en ligne. L'adresse intranet des écrans sera prochainement mise à disposition des membres du SPIRAL AIR qui pourront ainsi faire part de leurs remarques.

A une question de M. POZZI, il est indiqué qu'environ 40 % des nez remplissent-leur fiches via Internet.

6 – Gestion de crise

M. BERNE rappelle la « commande » du Préfet sur la gestion d'une crise olfactive.

M. BOUVIER indique qu'à l'heure actuelle, nous ne sommes pas capables d'analyser la totalité des prélèvements et des composés dans l'air. Il a été décidé de travailler par étape avec un travail de recherche en partenariat avec les deux écoles des Mines (Douai et Alès). L'École des Mines de Douai a déjà prévu un budget pour effectuer une étude de 4 à 8/10 mois financée moitié ADEME (la présidente de l'ADEME avait donné son accord de principe lors de POLLUTEC) et école des mines. L'objectif est que fin 2005, on ait les premiers résultats.

7 – Nez électroniques

M. BERNE rappelle que le SPIRAL AIR avait souhaité, à titre expérimental, la mise en place de deux réseaux de nez électroniques, l'un sur une station d'épuration du Grand Lyon, l'autre sur une installation industrielle volontaire (c'est la raffinerie de Feyzin).

M. GUICHARD fait le point de la démarche « odeur » de la raffinerie :

- Une étude « odeurs » a été lancée (avec EOG) sur un périmètre de 5 km autour de la raffinerie.
- Les résultats de l'enquête auprès des habitants montrent que la population proche de la raffinerie est plus préoccupée par les odeurs (la raffinerie est citée une fois sur deux dans les odeurs), quand on élargit le périmètre les problèmes de bruit viennent en priorité.
- La deuxième partie de l'étude consiste à détecter les odeurs in situ avec des nez professionnels (jury de nez d'EOG) ; ce jury a procédé à un quadrillage des sources d'odeur sur le site de la raffinerie (action en cours de finalisation).
- Enfin, une quantification des odeurs (vraisemblablement avec le même jury de nez) est prévue sur les rejets canalisés. L'objectif est de faire le lien avec les nez électroniques qui vont pouvoir alerter sur l'émission de produits odorants. Cette démarche de développement des nez électroniques (la raffinerie a travaillé avec EOG et ALPHA MOS mais un partenariat de développement s'est effectué plus particulièrement avec ALPA MOS) se poursuit en 2 phases : la connaissance des types d'odeurs et molécules associées, et le « dressage » des nez électroniques. Le travail va commencer par échantillonner les fumées qui sortent des cheminées (le projet vise à installer le nez sur une cheminée dans laquelle on rejette des fumées de chaudière), les quantifier par des nez professionnels au niveau odeur et type de molécules puis d'« injecter » ces informations dans les nez électroniques (phase de

calibrage des nez) qui prendront le relais à terme de ces nez humains.

Il souligne qu'une telle démarche sur une raffinerie est tout à fait novatrice.

En terme de calendrier, l'objectif pour la raffinerie est de disposer du quadrillage des sources d'odeurs d'ici le mois de septembre, mais la question se pose sur la façon de transposer toutes ces informations dans des nez électroniques car s'ajoutent des problèmes techniques ; néanmoins, la raffinerie espère des résultats d'ici la fin de l'année.

En réponse à M. BERNE, M. GUICHARD se déclare d'accord sur le principe de lui adresser, afin de la porter à la connaissance des membres du SPIRAL AIR, l'étude odeur engagée par la raffinerie.

Après avoir souligné l'intérêt d'une telle démarche volontaire de la part d'un industriel, M. REPPELIN intervient pour ce qui concerne l'équipement en nez électroniques d'une Step du Grand Lyon ; il rappelle qu'il a visité la station d'épuration de Montréal au Québec et son réseau de nez électroniques mis en place. Il précise que le Grand Lyon a eu le dossier de propositions mais le prix indiqué dépasse les seuils des marchés publics, il faut donc lancer un appel d'offre avec cahier des charges ce qui prendra quelques mois. Il réaffirme que le Grand Lyon a la volonté d'avancer sur cette question pour la Step de Pierre-Bénite.

8 – Signalement d'odeurs

M. BERNE indique que 266 signalements d'odeurs ont été saisis dans la base de données depuis le 1^{er} janvier 2004. Sur 40 signalements d'odeurs, la source probable est identifiée, ces signalements ont donc été envoyés « pour suite à donner » (en fonction de l'origine de l'odeur supposée) au service compétent : DRIRE, DDSV, services de la Communauté Urbaine ou mairie.

3. Présentation du dispositif mis en place en Normandie « les nez normands »

M. BERNE rappelle que dès le début de la réflexion sur les odeurs, le SPIRAL AIR s'est intéressé à ce qui se faisait ailleurs et notamment à la démarche d'Air Normand.

Melle Céline LEGER nous présente tout d'abord (*transparents joints au compte rendu*) l'évolution des appels signalant une gêne olfactive reçus à Air Normand de 1987 à 2004. La croissance a été de l'ordre de 10 % par an. Elle précise que 90 % des hauts-normands se déclaraient gênés par des mauvaises odeurs dont 25 % qui signalaient une odeur avec une gêne se rapportant aux critères de santé.

Elle indique que jusqu'en 1998, dans le cadre d'une opération baptisée « CYRANO », des investissements ont été faits par les industriels (*plaquette Air Normand/DRIRE/SPPPI Haute Normandie « identification et traitement des odeurs d'origine industrielle » jointe au présent compte rendu*). Mais en 1997, face à un problème ciblé sur une entreprise, il a été fait appel au concept du champ des odeurs » (concept créé en 1983 par un chercheur en olfaction, Jean-Noël JAUBERT d'IAP-Sentic). Ce « champ des odeurs » comporte 45 molécules odorantes simples qui sont des référents, organisées selon leur dominance (aminé, soufré...), et qui servent à décrire des odeurs ressenties.

Le panel de nez comporte 15 à 30 habitants formés pendant 72 heures (cours théoriques + pratiques). Au début ils travaillent sur des molécules uniques, puis des mélanges de plus en plus complexes.

Les campagnes de mesure durent de 6 mois à 1,5 ans. Les nez hument de 1 à 2 fois par

jour suivant l'heure la plus propice qu'ils choisissent.

Les nez travaillent aussi sur les sites industriels : quadrillage, prélèvements. Ce travail permet de dresser l'empreinte olfactive des entreprises (60 entreprises sont concernées). Chaque opération est suivie par un comité de pilotage. Certaines entreprises sont en train de former des nez en interne.

Le rappel de l'épisode de « pipi de chat » de 2001 (après différentes analyses on s'était aperçu qu'avec une dilution par 10 000 000 on arrivait à l'odeur de « pipi de chat » qui était présente mais masquée par les soufres) montre l'importance du facteur de dilution.

Concernant l'animation du réseau et la motivation des nez, Air Normand les informe mensuellement par un bulletin de liaison, et organise des visites chez les industriels, des séances de révision sur l'alimentaire, des sorties en forêt... Air Normand organise également au mois de mai les Olympiades des nez où sont réunis les nez et les industriels. Melle LEGER rappelle que la motivation prioritaire des nez bénévoles est la gêne olfactive.

Fonctionnement d'Air Normand

Une technicienne a été embauchée depuis 2000 et fait des tournées olfactives en ciblant des zones prioritaires. Il y a également un numéro vert mis à disposition des nez. Cinq personnes d'Air Normand sont formées sur les odeurs et révisent 1 fois par semaine.

Le budget est réparti entre : collectivités, industriels, Feder, ADEME, et TGAP. Pour les audits au sein des sites industriels, ce sont les industriels qui subventionnent.

La formation de 72 heures s'élève à 15 000 € pour une vingtaine de personnes.

M. REPELIN remercie Melle LEGER pour sa présentation de la démarche d'Air Normand qui est différente de la nôtre, mais qui pourrait s'avérer fort intéressante pour la suite de l'opération RESPIRALYON.

4. Autres Points

M. BERNE indique qu'une étudiante de l'ENTPE (Vaulx-en-Verin) désire faire une étude sociologique sur le réseau RESPIRALYON. Après accord des membres présents, une lettre sera envoyée aux volontaires avec l'appui de RESPIRALYON. Le résultat servira aussi à alimenter les Nez à Nez.

M. REPELIN indique que l'ordre du jour du prochain SPIRAL AIR pourrait comprendre, outre la mise en place d'un groupe de réflexion sur les COV, un point sur le PPA de Lyon (Plan de Protection de l'Atmosphère). Mme BESANÇON demande, si le PPA est mis à l'ordre du jour, que la DAG de la Préfecture soit invitée.

La prochaine réunion du SPIRAL AIR aura lieu le :

Lundi 20 juin 2005 à 14h30

au Groupe de Subdivisions du Rhône
DRIRE Rhône-Alpes
(2^e étage)

63, avenue Roger Salengro - 69100 VILLEURBANNE